

Réf: Dossier N° : 57356

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ECO-DEVELOPMENT » en abrégé «ECO-DEV »
Siège social : ABIDJAN - COCODY ABATTA VILLAGE 50m Epp
Abatta Lot 136 Ilot 38, BP 186 BINGERVILLE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ECO-DEVELOPMENT » en abrégé «ECO-DEV ».

Objet: construction, aménagements, rénovation ,
 électricité, ferronnerie, menuiserie aluminium et bois, décoration,
 import/export, entretien ,fourniture, information; commerce général .Et
 pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de
 tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
 tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou
 partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de
 commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant
 être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales,
 industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou
 indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
 développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Quatre Cents (400) Parts Sociales
 de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400
 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ABATTA VILLAGE 50m Epp Abatta
 Lot 136 Ilot 38, BP 186 BINGERVILLE

GERANT:

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30956 du 28/11/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27449 du 28/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

